

Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079

Route du Pilon 187
1865 Les Diablerets



Coordonnée du bâtiment

Parcelle N° : 2403

ECA N° : 1078 & 1079

GPS : 2'578'850 / 1'133'332

Type de rapport diagnostic
des polluants de construction

« Avant travaux »

Selon le cahier des charges ASCA 1.5

N° de dossier 2308-8032

Version du rapport : 1.0

FAGES



Version 1.5 Nombre total de pages du rapport : 36

Centre de formation

Sommaire

1	Identification du rapport	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3	Conclusions du rapport	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants.....	6
5	Réserves.....	6
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	7
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	10
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	24
9	Annexe 1 : plans	27
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire	35

1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

N° d'identification	2308-8032
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Diagnostiqueur	Karim Schmalz
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Route de la Chocolatière 27 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	Analysis Lab SA Eckweg 8a 2504 Biel/Bienne
Date du rapport	14.09.2023
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.5
Mandant	HP Sacher Rue de la Gare 3b 1860 Aigle
Propriétaire du bâtiment	Emmanuel & Véronique Luthringer
Nombre total de pages y compris les annexes	36

2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le	11 septembre 2023
Accompagnateur	--

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le	11 septembre 2023
Accompagnateur	Alexandre Berardis

Rapport de visite

- Lors de notre visite, le chalet n'est pas habité.
- La citerne est en plastique.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur l'ensemble du bâtiment de la :
Parcelle N° : 2403
Route du Pillon 187
1865 Les Diablerets

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **15** éléments **contenant de l'amiante**.

Certains matériaux sont considérés amiante par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installation susceptible de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation		Description du matériau AMIANTE PAR DEFAULT
Rez inférieur	Couloir, tableau électrique – local technique	Fibrociment
Tout	Ensembles	Bakélite
Rez inférieur	Local technique, boiler année 1961	Isolation
Rez inférieur	Local technique, tuyauterie	Joints d'étanchéité
Rez supérieur	Hall - cuisine	Fibrociment
Rez supérieur	Bureau, boiler	Isolation
Etage	Local technique, tableau électrique	Fibrociment

Liste des matériaux analysés par un laboratoire

Localisation		Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Rez inférieur et Rez supérieur	Couloir – chaudière + Salon – chaudière	Tresse
Rez inférieur	Cuisine poêle à bois	Tresse
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de carrelage
Rez supérieur	Hall, poêle à bois	Tresse
Rez supérieur	Ensemble étage, fenêtres	Mastic
Toiture	Couverture ECA 1078	Fibrociment

Localisation		Description du matériau NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Rez inférieur	Cuisine	Colle de carrelage
Rez inférieur	Cuisine	Colle de plinthe
Rez inférieur	Cuisine	Colle de faïence
Rez inférieur	Ensemble de l'étage	Crépi
Rez inférieur	Cuisine	Colle de carrelage
Rez inférieur	Couloir – salle de bain	Colle de carrelage
Rez inférieur	Couloir – salle de bain	Colle de plinthe
Rez inférieur	Salle de bain	Colle de faïence
Rez inférieur	Ensemble étage, fenêtres	Mastic
Rez supérieur	Cuisine	Colle de carrelage
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de faïence
Rez supérieur	Chambre 1 – 2 - 3	Linoléum
Rez supérieur	Salon	Linoléum
Rez supérieur	Chambre 2	Enduit plâtre
Rez supérieur + étage	Entrée 1 et 2 – escaliers – palier – bureau – chambre 4 et 5	Colle + linoléum
Etage	Ensemble étage, fenêtres	Mastic
Toiture	Sous-couverture	Etanchéité
Extérieur	Façades	Crépi
Toiture	Couverture ECA 1079	Fibrociment

	Localisation	Description du matériau RIEN A SIGNALER
Rez inférieur	Local technique, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Local technique, citerne	Rien à signaler
Rez inférieur	Saut de loup, sol, mur	Rien à signaler
Rez inférieur	Dépôt, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Escalier	Rien à signaler
Rez inférieur	Chambre 1, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Chambre 2, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Chambre 3, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Salon, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez supérieur	Escalier	Rien à signaler
Rez supérieur	Hall, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez supérieur	WC, sol, mur, plafond	Rien à signaler
Rez supérieur	Balcon, sol	Rien à signaler
Etage	Galetas 1, sol, mur	Rien à signaler
Etage	Galetas 2, sol, mur	Rien à signaler
Etage	Galetas 3, sol, mur	Rien à signaler
Etage	Local technique, sol, mur	Rien à signaler
Etage	Balcon, sol	Rien à signaler
Extérieur	Haut de façade Sud	Rien à signaler
Extérieur	Façade Nord	Rien à signaler
Extérieur	Façade, bardage	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Rez inférieur et rez supérieur – couloir, chaudière + salon, chaudière – Tresse / A assainir
- Rez inférieur – cuisine, poêle à bois – Tresse / A assainir
- Rez supérieur – Hall, poêle à bois – Tresse / A assainir

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Aucun

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6 Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Bâti-Conseils Sarl – Echandens

Dossier N° 2308-8032

Version 1.5

Date : 14 septembre 2023

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez inférieur	Cuisine	Colle de carrelage	1	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Cuisine	Colle de plinthe	2	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Cuisine	Colle de faïence	3	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Ensemble de l'étage	Crépi	4	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Cuisine	Colle de carrelage	5	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Couloir – salle de bain	Colle de carrelage	6	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Couloir – salle de bain	Colle de plinthe	7	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Salle de bain	Colle de faïence	8	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Ensemble étage, fenêtres	Mastic	9	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Couloir, tableau électrique – local technique	Fibrociment	10	NFA	1	1	N	A	DEF			A	2	II	09.2028	
Tout	Ensembles	Bakélite	11	NFA	2	1	N	A	DEF			A	2	II	09.2028	
Rez inférieur	Local technique, boiler année 1961	Isolation	12	FA	3	1	N	A	DEF			B	2	II	09.2028	
Rez inférieur	Local technique, tuyauterie	Joints d'étanchéité	13	NFA	4	1	N	A	DEF			B	2	II	09.2028	
Rez inférieur et Rez supérieur	Couloir – chaudière + Salon – chaudière	Tresse	14	FA	5	1	O	A	LAB			A	4	I	A assainir	
Rez inférieur	Cuisine poêle à bois	Tresse	15	FA	6	1	O	A	LAB			A	4	I	A assainir	
Rez supérieur	Cuisine	Colle de carrelage	16	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence	17	NFA	7	2	O	A	LAB			B	1	III	09.2033	
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence	18	NFA	8	2	O	A	LAB			B	1	III	09.2033	
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de carrelage	19	NFA	9	2	O	A	LAB			B	1	III	09.2033	

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥ 4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de faïence	20	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Chambre 1 – 2 - 3	Linoléum	21	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Hall, poêle à bois	Tresse	22	FA	10	2	O	A	LAB			A	4	I	A assainir	
Rez supérieur	Hall - cuisine	Fibrociment	23	NFA	11	2	N	A	DEF			A	2	II	09.2028	
Rez supérieur	Ensemble étage, fenêtres	Mastic	24	NFA	12	2	O	A	LAB			B	2	II	09.2028	
Rez supérieur	Salon	Linoléum	25	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Chambre 2	Enduit plâtre	26	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur + étage	Entrée 1 et 2 – escaliers – palier – bureau – chambre 4 et 5	Colle + linoléum	27	NFA		2	O	N	LAB							
Etage	Ensemble étage, fenêtres	Mastic	28	NFA		3	O	N	LAB							
Rez supérieur	Bureau, boiler année ?	Isolation	29	FA	13	2	N	A	DEF			B	2	II	09.2028	
Etage	Local technique, tableau électrique	Fibrociment	30	NFA	14	3	N	A	DEF			A	2	II	09.2028	
Toiture	Sous-couverture	Etanchéité	31	NFA		3	O	N	LAB							
Extérieur	Façades	Crépi	32	NFA		1	O	N	LAB							
Toiture	Couverture ECA 1079	Fibrociment	33	NFA		4	O	N	LAB							
Toiture	Couverture ECA 1078	Fibrociment	34	NFA	15	8	O	A	LAB			A	2	II	09.2028	
Rez inférieur	Local technique, sol, mur, plafond	Rien à signaler	35	RAS		1										
Rez inférieur	Local technique, citerne	Rien à signaler	36	RAS		1										
Rez inférieur	Saut de loup, sol, mur	Rien à signaler	37	RAS		1										
Rez inférieur	Dépôt, sol, mur, plafond	Rien à signaler	38	RAS		1										
Rez inférieur	Escalier	Rien à signaler	39	RAS		1										
Rez inférieur	Chambre 1, sol, mur, plafond	Rien à signaler	40	RAS		1										
Rez inférieur	Chambre 2, sol, mur, plafond	Rien à signaler	41	RAS		1										
Rez inférieur	Chambre 3, sol, mur, plafond	Rien à signaler	42	RAS		1										
Rez inférieur	Salon, sol, mur, plafond	Rien à signaler	43	RAS		1										
Rez supérieur	Escalier	Rien à signaler	44	RAS		2										
Rez supérieur	Hall, sol, mur, plafond	Rien à signaler	45	RAS		2										
Rez supérieur	WC, sol, mur, plafond	Rien à signaler	46	RAS		2										
Rez supérieur	Balcon, sol	Rien à signaler	47	RAS		2										

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥ 4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Etage	Galetas 1, sol, mur	Rien à signaler	48	RAS		3										
Etage	Galetas 2, sol, mur	Rien à signaler	49	RAS		3										
Etage	Galetas 3, sol, mur	Rien à signaler	50	RAS		3										
Etage	Local technique, sol, mur	Rien à signaler	51	RAS		3										
Etage	Balcon, sol	Rien à signaler	52	RAS		3										
Extérieur	Haut de façade Sud	Rien à signaler	53	RAS		5										
Extérieur	Façade Nord	Rien à signaler	54	RAS		6										
Extérieur	Façade, bardage	Rien à signaler	55	RAS		7										
Cabanon	Sol, mur, charpente	Rien à signaler	56	RAS		8										

Légende :

Type de matériaux : **F** : Flocage **C** : Calorifugeage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **FP** : Faux-plafond **SOL** : Revêtement de sol **NFA** : Autre matériau aggloméré
 Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1

Matériaux fortement agglomérés : **Fibrociment**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez inférieur Couloir, tableau électrique - local technique	
	Référence échantillon	2308-8032/10	
Elément	Élément et description	Fibrociment	
	Quantité approximative	3 pces	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
	Date prochaine évaluation	09.2028	
Elimination des déchets	Décharge de type B	☒	
	Décharge de type E	☐	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : Bakélite

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Tout, ensemble	
	Référence échantillon	2308-8032/11	
Elément	Elément et description	Bakélite	
	Quantité approximative	30 pces	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☒	
	Décharge de type E	☐	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 3

Matériaux fortement agglomérés : Isolation

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Local technique, boiler année 1961	
	Référence échantillon	2308-8032/12	
Elément	Elément et description	Isolation	
	Quantité approximative	1 pce	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 4 Matériaux fortement agglomérés : Joints d'étanchéités

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Local technique, tuyauterie	
	Référence échantillon	2308-8032/13	
Elément	Elément et description	Joints d'étanchéités	
	Quantité approximative	10 pces	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 5

Matériaux faiblement agglomérés : Tresse

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez inférieur + rez supérieur Couloir-chaudière + salon – chaudière	
	Référence échantillon	2308-8032/14	
Elément	Élément et description	Tresse	
	Quantité approximative	2 pces	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : I

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		4

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 6

Matériaux faiblement agglomérés : Tresse

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez inférieur Cuisine, poêle à bois	
	Référence échantillon	2308-8032/15	
Elément	Elément et description	Tresse	
	Quantité approximative	1 pc	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	A assainir	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : I

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		4

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 7

Matériaux fortement agglomérés : Colle de faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur Cuisine	
	Référence échantillon	2308-8032/17	
Elément	Elément et description	Colle de faïence	
	Quantité approximative	5 m2	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2033	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 8

Matériaux fortement agglomérés : Colle de faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur Cuisine	
	Référence échantillon	2308-8032/18	
Elément	Elément et description	Colle de faïence	
	Quantité approximative	6 m2	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2033	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 9

Matériaux fortement agglomérés : Colle de carrelage

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur salle de bains
	Référence échantillon	2308-8032/19
Elément	Elément et description	Colle de carrelage
	Quantité approximative	3 m ²
	Plan/Croquis	2
	Prélevé (O/N)	O
Amiante	OUI	☒
	NON	☐
	MCA par défaut	☐
	MCA par analyse	☒
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2033
	Décharge de type B	☐
	Décharge de type E	☒



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 10

Matériaux faiblement agglomérés : Tresse

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur	
	Référence échantillon	Hall, poêle à bois	
Elément	Quantité approximative	2308-8032/22	
	Elément et description	Tresse	
	Plan/Croquis	1 pc	
	Prélevé (O/N)	2	
Amiante	OUI	O	
	NON	☒	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	A assainir	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : I

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		4

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 11

Matériaux fortement agglomérés : Fibrociment

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur Hall - cuisine	
	Référence échantillon	2308-8032/23	
Elément	Elément et description	Fibrociment	
	Quantité approximative	12 pces	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☒	
	Décharge de type E	☐	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 12

Matériaux fortement agglomérés : **Mastic**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur Ensemble étage, fenêtres	
	Référence échantillon	2308-8032/24	
Elément	Elément et description	Mastic	
	Quantité approximative	32 pcs	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
	Date prochaine évaluation	09.2028	
Elimination des déchets	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 13

Matériaux fortement agglomérés : Isolation

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Etage Bureau, boiler	
	Référence échantillon	2308-8032/29	
Elément	Elément et description	Isolation	
	Quantité approximative	1 pce	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☐	
	Décharge de type E	☒	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 14

Matériaux fortement agglomérés : Fibrociment

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Etage Local technique, tableau électrique	
	Référence échantillon	2308-8032/30	
Elément	Elément et description	Fibrociment	
	Quantité approximative	3 pces	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☒	
	MCA par analyse	☐	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☒	
	Décharge de type E	☐	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 15

Matériaux fortement agglomérés : Fibrociment

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Toiture Couverture ECA 1078	
	Référence échantillon	2308-8032/34	
Elément	Elément et description	Fibrociment	
	Quantité approximative	40 m2	
	Plan/Croquis	8	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	☒	
	NON	☐	
	MCA par défaut	☐	
	MCA par analyse	☒	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	09.2028	
	Décharge de type B	☒	
	Décharge de type E	☐	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Rez inférieur	Couloir, tableau électrique – local technique	Fibrociment	09.2028
Tout	Ensembles	Bakélite	09.2028
Rez inférieur	Local technique, boiler année 1961	Isolation	09.2028
Rez inférieur	Local technique, tuyauterie	Joints d'étanchéités	09.2028
Rez inférieur et Rez supérieur	Couloir – chaudière + Salon – chaudière	Tresse	A assainir
Rez inférieur	Cuisine poêle à bois	Tresse	A assainir
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence	09.2033
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence	09.2033
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de carrelage	09.2033
Rez supérieur	Hall, poêle à bois	Tresse	A assainir
Rez supérieur	Hall – cuisine	Fibrociment	09.2028
Rez supérieur	Ensemble étage, fenêtres	Mastic	09.2028
Rez supérieur	Bureau, boiler	Isolation	09.2028
Etage	Local technique, tableau électrique	Fibrociment	09.2028
Toiture	Couverture ECA 1078	Fibrociment	09.2028

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libérateur
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.5 du 14 février 2022.

Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 14 septembre 2023

Bâti-Conseils Sàrl



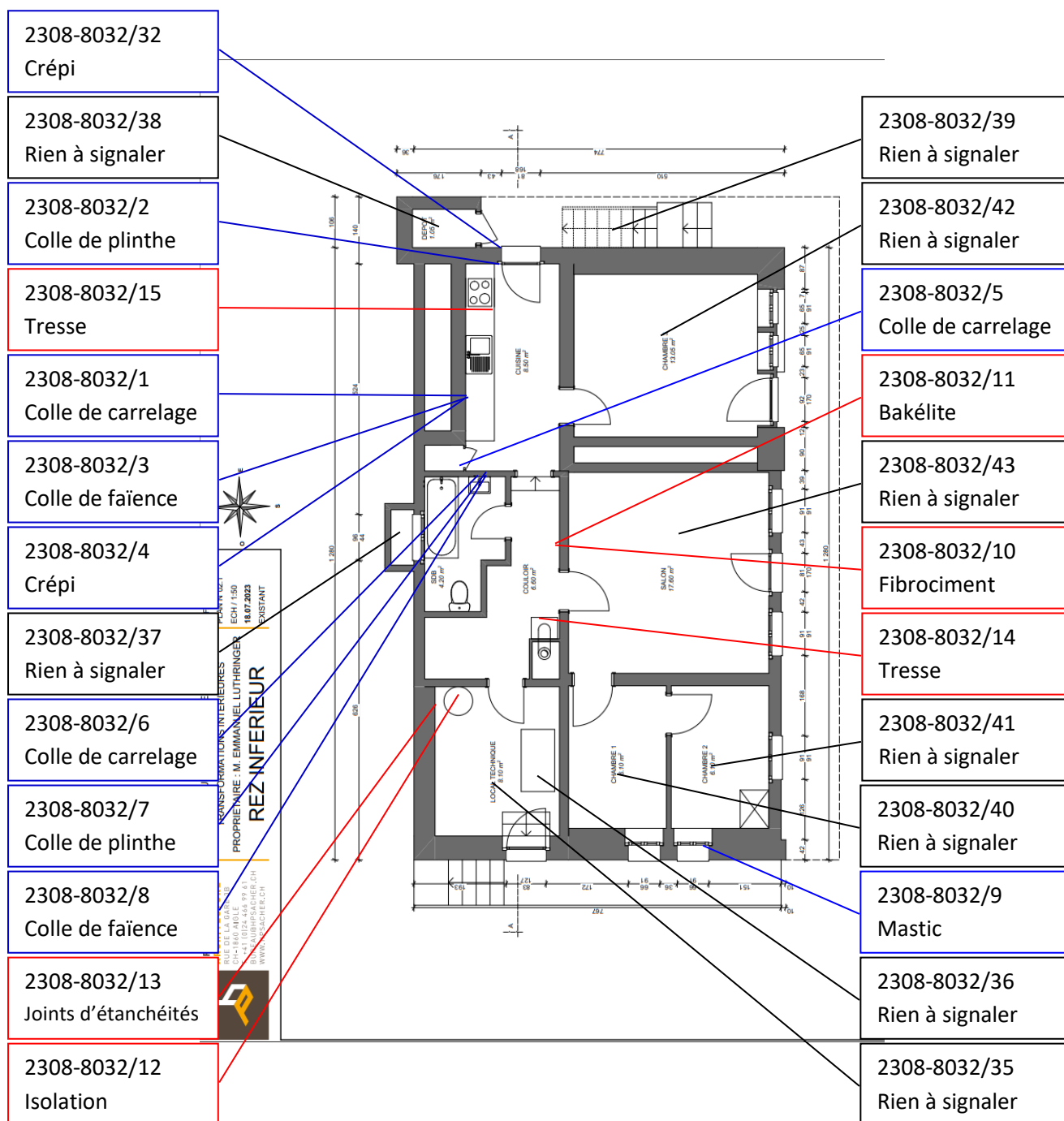
Eric Schmalz – Expert certifié



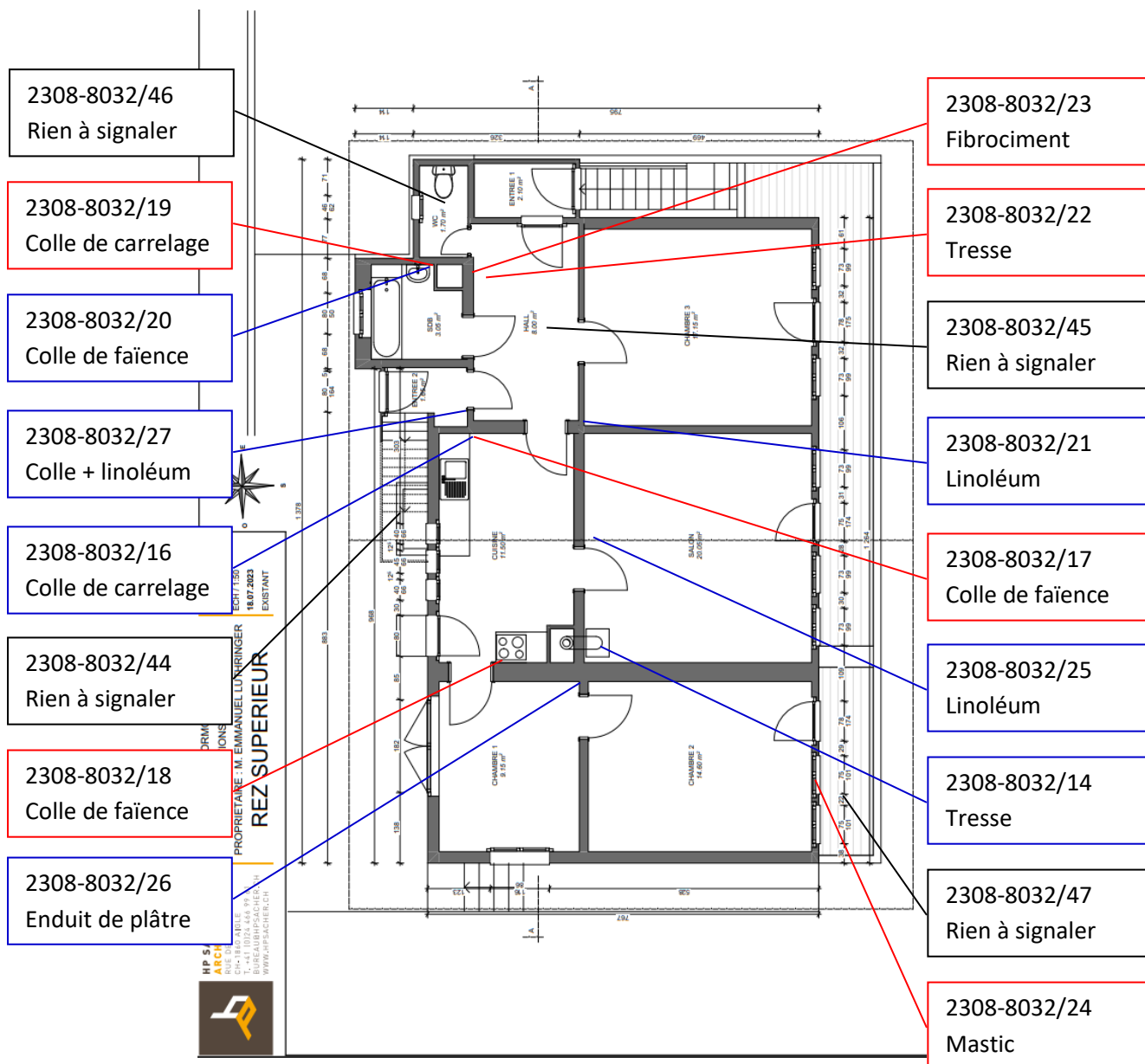
Karim Schmalz – Expert certifié

9 Annexe 1 : plans

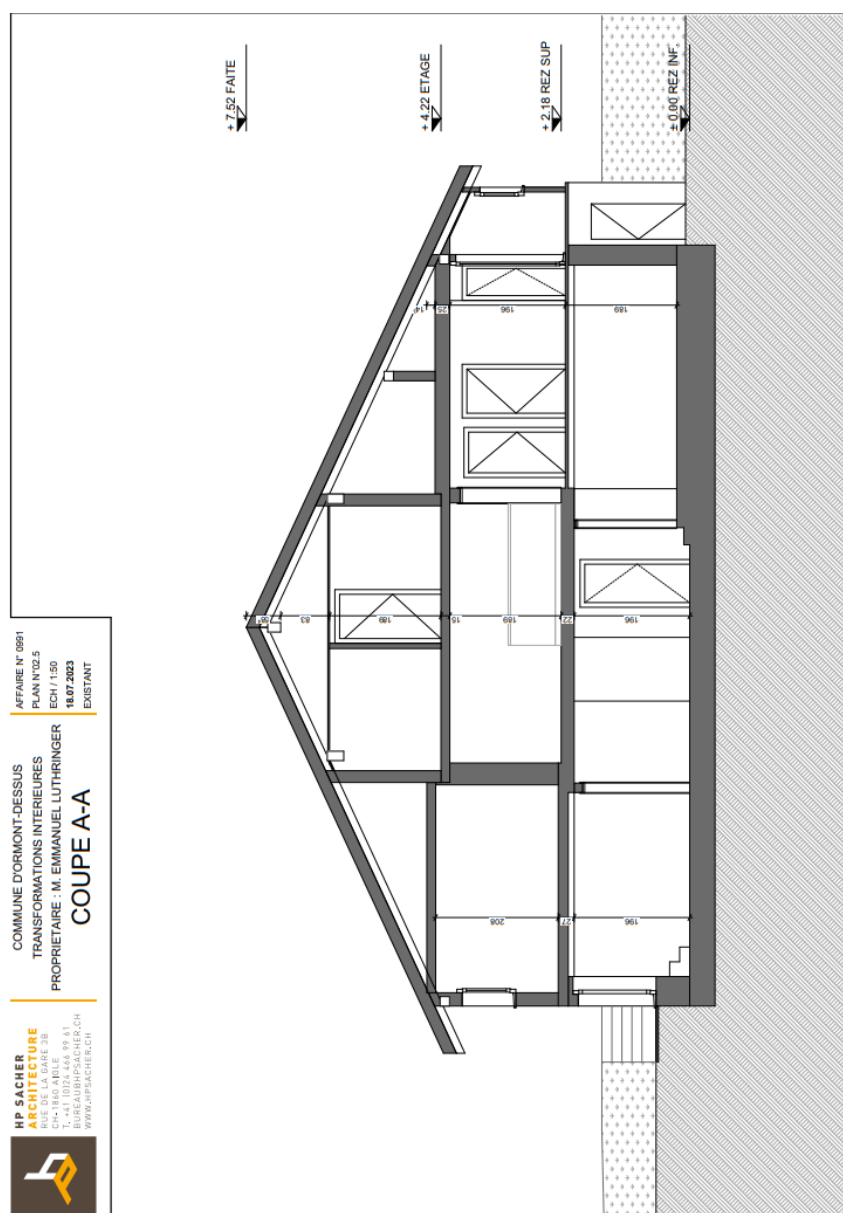
Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, rez inférieur.



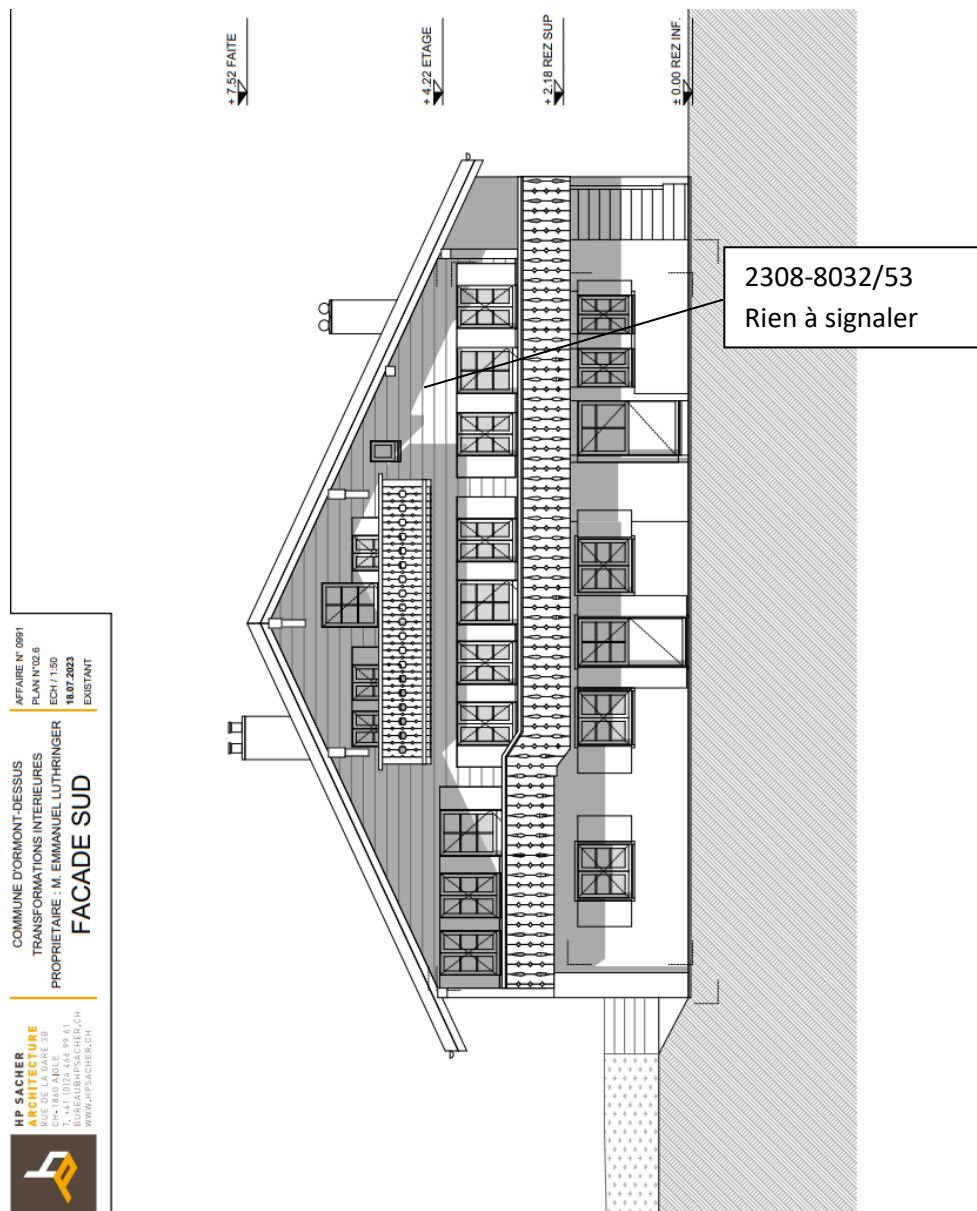
Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, rez supérieur.



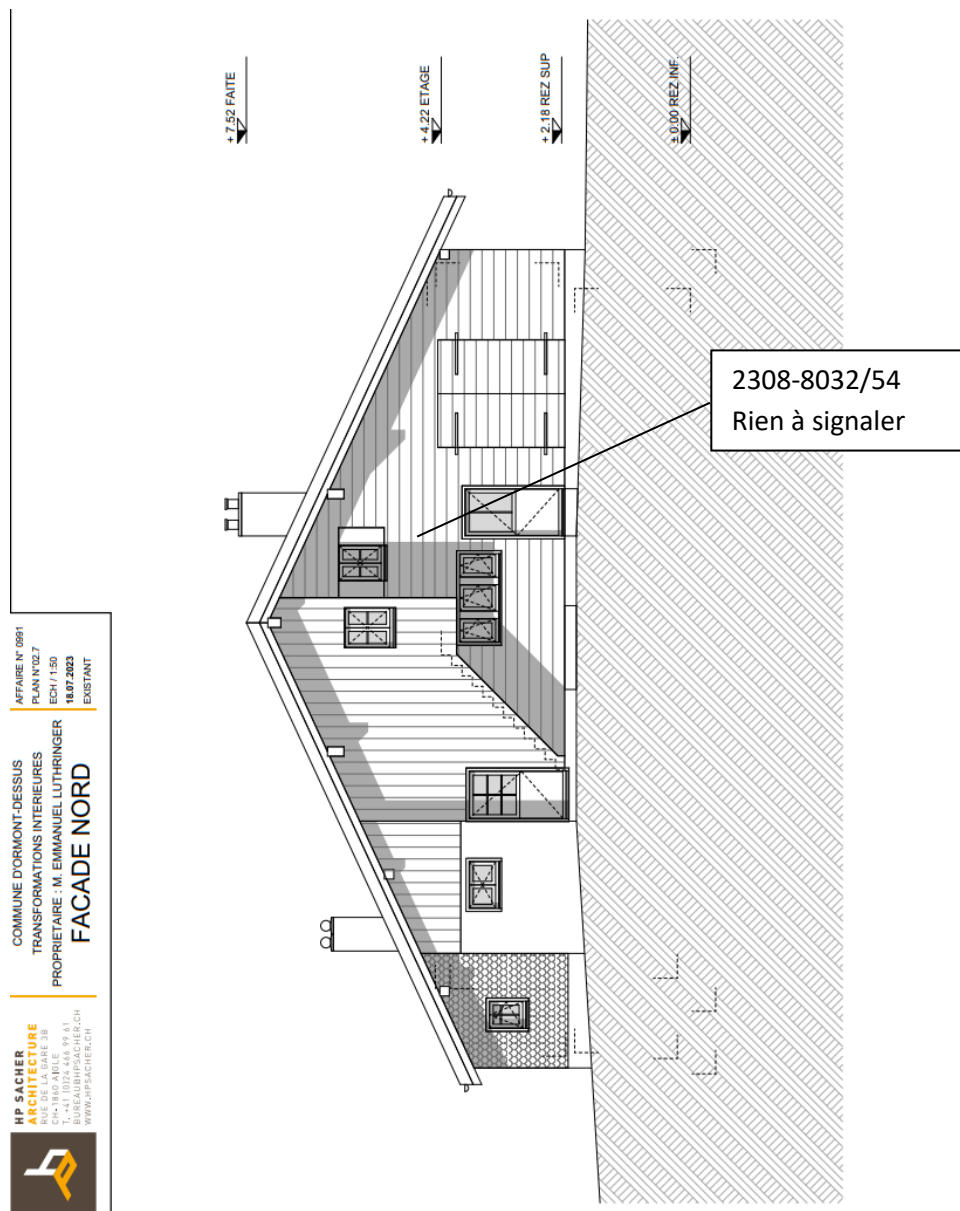
Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, coupe A-A.



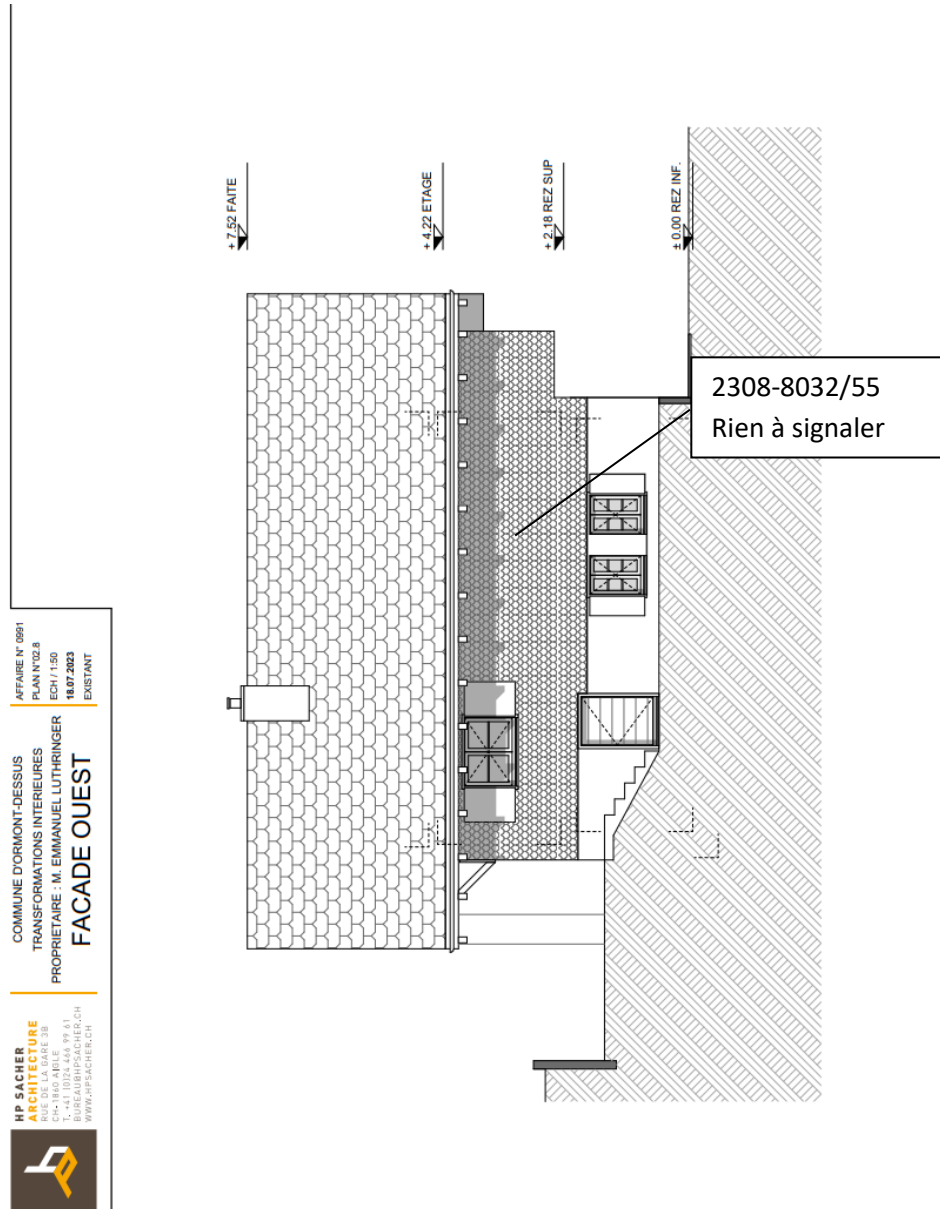
Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, façade Sud.



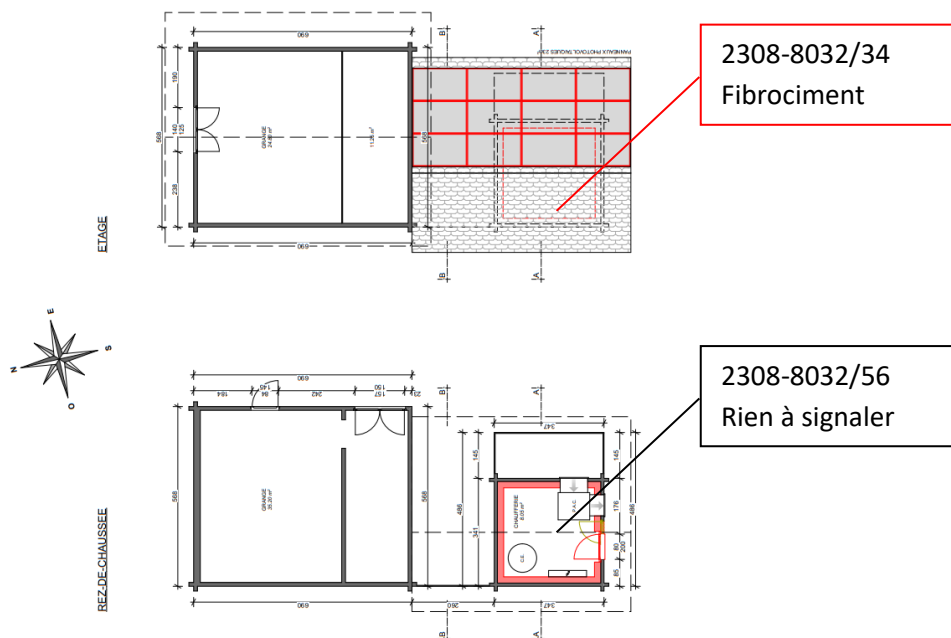
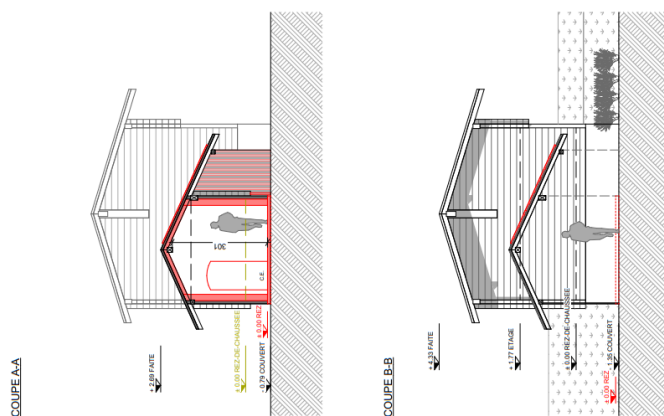
Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, façade Nord.



Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, façade Ouest.



Transformation des bâtiments ECA n°1078 et n°1079, rez-de-chaussée - étage - coupe A-A - coupe B-B.



10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

analysis

N° commande:

EII-543

Date & lieu d'analyse:

14.09.2023

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

Bâti-conseils Sàrl
Schmalz Eric
Route de la Chocolatière 27
1026 Echandens

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

2308-8032

DATE DE RÉCEPTION: →

13.09.2023

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

1 / Colle de carrelage	
• Amiante non décelé	
2 / Colle de plinthe	
• Amiante non décelé	
3 / Colle de faïence	
• Amiante non décelé	
4 / Crépi	
• Amiante non décelé	
5 / Colle de carrelage	
• Amiante non décelé	
6 / Colle de carrelage	
• Amiante non décelé	
7 / Colle de plinthe	
• Amiante non décelé	
8 / Colle de faïence	
• Amiante non décelé	
9 / Mastic	
• Amiante non décelé	
14 / Tresse	
• Amiante décelé	(Chrysotile)
15 / Tresse	
• Amiante décelé	(Chrysotile)
16 / Colle de carrelage	
• Amiante non décelé	
17 / Colle de faïence	
• Amiante décelé	(Chrysotile)
18 / Colle de faïence	
• Amiante décelé	(Chrysotile)
19 / Colle de carrelage	
• Amiante décelé	(Chrysotile)
20 / Colle de faïence	
• Amiante non décelé	
21 / Linoléum	
• Amiante non décelé	



Analysis Lab SA | Eckweg 8 | 2504 Biel/Bienne (CH)
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 2

22 / Tresse

• **Amiante décelé**

(Chrysotile)

24 / Mastic

• **Amiante décelé**

(Chrysotile)

25 / Linoléum

• Amiante non décelé

26 / Enduit de plâtre

• Amiante non décelé

27 / Colle + linoléum

• Amiante non décelé

28 / Mastic

• Amiante non décelé

31 / Etanchéité

• Amiante non décelé

32 / Crépi

• Amiante non décelé

33 / Fibrociment

• Amiante non décelé

34 / Fibrociment

• **Amiante décelé**

(Chrysotile)

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 14.09.2023

Signature:




Analysis Lab SA | Eckweg 8 | 2504 Biel/Bienne (CH)

+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

2 / 2